L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 19 FEVRIER 1873. — 46me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI MATIN, 19 FEVRIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Louis Stern & Bros., dans leur salle d'encan No 16 rue de Chartres — bottes, souliers et brodequins.

Par Hoffman, Marks & Co., à leur salle d'encan, au No 38 de la rue de Chartres — marchandises sèches et lingerie, rubans de chapeaux et ceintures.

Par D. E. Morphy — Groceries pour familles, vins, liqueurs, etc.

Par Nash & Hodgson — Une grande facture de costumes, masques, etc.

Huîtres de Cove. — Voyez l'annonce d'encan de M. D. E. Morphy.

Vente d'une Grocerie de famille. — Voyez l'annonce d'encan de M. D. E. Morphy.

Costumes de Carnaval, Masques et articles de Mardi-Gras à l'encan. — Ceux qui veulent prendre part aux fêtes du Carnaval ne doivent pas oublier que la grande vente de masques et de costumes élégants, riches et grotesques, et de costumes de fantaisie, etc., tous articles importés de Paris, aura lieu ce soir, à 7 1/2 heures, au No 36 de la rue St. Charles, par le ministère de MM. Nash & Hodgson, encanteurs, au rez-de-chaussée de la Salle Maçonnique. Les articles sont exposés pour l'inspection, et l'on pourra, tout le jour, aller les examiner et lire l'annonce.

Prix de l'abonnement à l'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

1 an	$14
6 mois	7
3 mois	3 50
1 mois	1 25

Prix du numéro ... 5 cents.

AVIS.

L'Abeille ne se vend que 5 cents le numéro dans nos bureaux et au dehors.

ABONNEMENTS A LA SEMAINE.

On peut s'abonner *à la semaine* avec les porteurs de l'*Abeille*.

SPECTACLES.

Mercredi, 19 Février 1873.

OPÉRA.—Monte Cristo.
VARIÉTÉS.—La Grande Duchesse.
ACADÉMIE.—Camille.
ST CHARLES.—Dechalumeau, Stella et Pat-a-Cake.
MUSÉE D'ANATOMIE.—40 rue St-Charles.

Revue des Journaux.

Le *Picayune* raconte, d'après la *Tribune* de New York, comment une majorité radicale a été obtenue dans le Sénat de l'Alabama par une supercherie indigne, avec la connivence du lieutenant-gouverneur radical, McKinstry, et il emprunte au journal de New York une partie de ses commentaires. Nous y lisons ce qui suit: "Ce que Durell a fait en Louisiane, Pomeroy dans le Kansas, Clayton dans l'Arkansas et McKinstry dans l'Alabama, peut être fait dans chaque Etat de l'Union, si l'élection d'un sénateur des Etats-Unis doit porter partout la violence, la vénalité et l'usurpation.... Des intrigues de ce genre deviennent communes. Le Sénat des Etats-Unis arrivera-t-il à être plein de ces conspirateurs heureux?"

Notre confrère critique l'opinion exprimée par M. Morton sur la prétendue bonne foi des membres du bureau Lynch. On ne doit plus s'étonner, dit-il, si M. Morton se hâte d'exprimer sa sympathie pour le pieux Pomeroy.

Le *Picayune* ne paraît pas croire beaucoup à la permanence de la république en Espagne, mais il avertit charitablement les républicains espagnols et les Cubains révoltés que, s'ils continuent à se faire la guerre, ils pourraient bien voir l'inévitable *carpet bagger* leur enlever le bien pour lequel ils se battent.

Le *Times* dit que le refus fait par la pseudo-Législature de la rue Dryades de prendre en considération la proposition de la Législature, ne laisse à celle ci qu'une alternative, celle d'élire comme sénateur des Etats-Unis:

"Un.... homme de poids, dont l'influence se fera sentir auprès des autorités à Washington, et qui sera accepté comme un représentant convenable des intérêts commerciaux, industriels et agricoles de la Louisiane. Cela donnerait un *nouvel aspect* à notre affaire, en nous donnant l'avantage de *nouveaux points* qui peuvent être recommandés d'une façon efficace, et de *nouvelles activités* qui devraient être utilisées."

Qu'est-ce que cela peut être? comme on dit dans la *Grande Duchesse*. Ne cherchez pas, lecteurs. Le *Times* n'eût pu dire plus clairement à la Législature de nommer M. Kellogg sénateur des Etats-Unis. Alors, la Pseudo-Législature resterait seule.... avec son déshonneur.

La solution demanderait peut-être réflexion, mais le *Times* est pressé, paraît-il, car il termine son article par cette injonction péremptoire:

"Qu'il n'y ait aucun délai! Que le nouveau sénateur soit élu avant trois heures, aujourd'hui!"

Voir au compte-rendu de la Législature si l'ordre du *Times* a été exécuté.

Notre système de jury et la souveraineté du travail occupent aussi l'attention du *Times*.

Le même journal voit dans les paroles prononcées par les chefs républicains d'Espagne l'intention de rétablir, par une grande fédération, les liens qui unissaient jadis l'Espagne et toutes les colonies d'Amérique, et il croit que, si l'Espagne reste en république, il sera plus difficile aux Etats-Unis de rester en paix avec elle à propos de Cuba qu'il ne l'était du temps de la monarchie.

Le *Republican* se plaint de la licence de la presse de cette ville, parce qu'elle ne respecte pas les juges qui rendent des décisions en faveur du parti radical. La presse, selon nous, ne fait que son devoir en dénonçant des juges qui rendent des décisions dictées par l'intérêt de parti. Le rapport du comité du Sénat, émanant de républicains, donne entièrement raison à la presse conservatrice de cette ville, puisque ce rapport condamne implicitement les décisions judiciaires que le *Republican* a été seul à défendre.

Le *Republican* déclare que la proclamation de la république en Espagne ne doit rien changer au programme des Etats-Unis. Leur devoir, dit-il, est d'intervenir et de reconnaître les républicains de Cuba: "En tout cas, conclut-il, la détermination du ministre espagnol n'a aucune importance, car l'île de Cuba doit sortir des mains de l'Espagne." Avis à qui de droit.

Le *Republican* critique la proposition de compromis; elle n'a pour objet, selon lui, que de duper les républicains. On connaît son jeu: gagner du temps jusqu'au 4 mars. Mais bien des choses se seront passées d'ici là.

CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, DE MOBILE ET DU TEXAS. — On verra, en se référant à l'annonce de ce chemin de fer, qu'à partir du 22 février un train d'agrément pour les villes de bains partira régulièrement de la Nouvelle-Orléans tous les samedis, à trois heures de l'après-midi. Ce train ira comme d'habitude jusqu'à Ocean Springs, d'où il repartira, pour le voyage de retour, le dimanche à 6 heures du soir. 19,21,23

Matinée aux Variétés, aujourd'hui à midi.

☞ De tous les amers qui se débitent dans le monde nous n'en connaissons pas de meilleurs, c'est-à-dire de plus bienfaisants, que les HOME STOMACH BITTERS qui ont obtenu dans ses derniers temps un succès si considérable. Ils possèdent des vertus médicales dont l'effet a été parfaitement reconnu et constaté, et quant à leur composition ont peut la soumettre à l'examen de qui que ce soit et nous pouvons dire avec assurance que l'analyse la plus sévère n'y trouvera aucune combinaison qui ne soit approuvée par les médecins les plus savants et les plus habiles.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nous voilà revenus, paraît-il, au temps de la féodalité, où les hauts barons et les grands seigneurs avaient à leur solde une troupe d'assassins pour venger leurs affronts. Lundi soir, vers huit heures, M. John Yeager, demeurant au coin des rues Sixième et Claiborne, a reçu la visite d'un personnage à face patibulaire, qui lui a appris que deux *messieurs*, qui se trouvaient dans la rue, désiraient l'entretenir de choses importantes.

M. Yeager, ne se doutant pas qu'on lui tendait un piège, n'a fait aucune difficulté pour sortir, en se demandant, à part lui, ce qu'on pouvait avoir de si pressé à lui communiquer.

A peine était-il dans la rue, qu'il a été entouré par une douzaine de bandits, armés de gros bâtons, qui se sont mis en devoir de l'assassiner, sans se donner la peine d'expliquer à leur victime la cause de cette agression subite.

M. Yeager, voyant bien, que tenter le combat avec des forces si inégales serait s'exposer à une défaite certaine, a pris le parti de s'enfuir sans demander son reste: mais alors, ses mystérieux ennemis ont changé de tactique et c'est fait feu sur celui dont apparamment ils avaient juré la mort. Plus de vingt balles de pistolet ont sifflé aux oreilles de M. Yeager, qui a été loin de trouver cette musique agréable.

Enfin, après des efforts inouïs, il a pu gagner la porte de sa maison, où il s'est mis à l'abri.

Les assassins se sont dispersés aussitôt, à la vue de deux métropolitains qui accouraient en toute hâte, au bruit de la bataille, s'imaginant probablement que Kellogg faisait mitrailler le peuple dans les rues. — Nul ne sait ce que les misérables sont devenus depuis; mais quelques limiers de la police secrète ont été lancés sur leurs traces, et on a lieu d'espérer qu'on découvrira tôt ou tard les coupables.

M. Yeager, nous dit-on, est moulu de coups et tout contusionné.

Il ne se rend pas compte du motif de cette attaque.

Décidément, les assassins et les coupe-jarrets exercent impunément leur honorable industrie, encouragés qu'ils sont par l'indulgence des jurys dans toutes les affaires criminelles.

James Connors, un citoyen de la basse-pègre, a été arrêté hier matin, vers dix heures, au No 11, rue St-Charles, accusé de s'être introduit nuitamment dans une maison avec l'intention de s'approprier le bien de son prochain.

James a été mis sous clef.

Puisse la leçon lui profiter!

Un autre voleur du nom de James Gallagher a été également appréhendé au corps, accusé par Charles Brady de lui avoir volé $75 dans la paroisse Plaquemines.

Gallagher était venu à la Nouvelle-Orléans, avec le bien d'autrui en poche, pour la saison du carnaval, mais l'homme propose et Dieu dispose; au lieu de voir défiler le cortège du Roi du Carnaval, l'honnête industriel sera plongé dans un sombre cachot et ne verra d'autre procession, le jour du Mardi-Gras, que celle des rats et des souris. C'est vexant, positivement!

SÉANCE DU CONSEIL DE VILLE. — Le Conseil municipal se réunit à midi sous la présidence du maire Wiltz. Tous les fauteuils des administrateurs sont occupés.

M. Calhoun, administrateur du département des comptes publics, présente son rapport de la semaine, comprenant plusieurs ordonnances, qui sont adoptées, relatives au paiement de différents comptes.

M. Lewis, du département des améliorations, présente une résolution pour demander que la voie ferrée de la Compagnie de Carrollton, dans certaines parties du Sixième District, soit abaissée au niveau du sol, afin de permettre aux voitures et aux autres véhicules de traverser la rue sans inconvénient.

La résolution est référée au Conseil.

Plusieurs pétitions sont présentées alors par les administrateurs et référées au conseil. L'une d'elles est signée par un grand nombre des résidents de la rue Bienville, qui protestent contre le projet de construire une seconde voie pour aller jusqu'au lac.

Après quelques débats insignifiants, le Conseil s'ajourne à mercredi, le 26 février, mardi étant un jour de fête.

TEMPÉRATURE.—18 février 1873.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	60	16
12 M.	76	24
3 P. M.	78	25
6 P. M.	72	22

L'aveugle Tom aux Variétés, aujourd'hui à midi.

THÉATRE DE L'OPÉRA. — Deux des artistes de la troupe, les plus justement populaires, monsieur et madame Ariste, prennent, ce soir, leur bénéfice, et nous pensons que les habitués se feront un devoir d'aller les applaudir. Le nom de *Monte-Cristo* sur l'affiche attirera, d'ailleurs, un grand nombre des visiteurs étrangers qui sont déjà arrivés à la Nouvelle-Orléans. M. Ariste remplira le rôle d'Edmond Dantès ou Monte-Cristo, et Mme Ariste celui de Mercedès. Tout nous fait espérer qu'il y aura salle comble et que les deux bénéficiaires auront lieu d'être satisfaits et le public aussi.

Une ancienne artiste du théâtre d'Orléans qui a laissé les meilleurs souvenirs parmi les habitués de notre scène française, madame Vézian, vient d'être engagée au théâtre de l'Opéra. Elle y fera sa rentrée, ce soir, dans le rôle de madame Morel, qu'elle a consenti à jouer sans répétition, afin de faciliter la représentation de *Monte-Cristo*.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—La salle de ce théâtre était comble hier soir, comme la veille, pour la première représentation, à la Nouvelle-Orléans, du *Petit Faust*, opérette d'Hervé.

Mlle Aimée, dans le rôle de Méphisto, a été étourdissante de verve et d'entrain.—C'est un petit diable fort espiègle mais point méchant, qui préfère le parfum de la rose à l'odeur du soufre, et qui ne demande qu'à rire de tout et à tout propos.

M. Juteau s'est distingué dans le rôle du *Petit Faust*. Sa voix est sympathique et bien timbrée. Dans les couplets du second acte, il a été vivement applaudi.

Mlle Bonelli a été une Marguerite parfaite, agaçante et pimpante. Elle a joué son rôle avec beaucoup de crânerie et a conquis son public d'emblée.

On répètera ce soir, pour la seconde fois, la *Grande Duchesse*, avec Aimée, Juteau et Duchesne dans les principaux rôles.

Nous engageons nos lecteurs à se procurer des sièges à l'avance, car la salle sera comble tous les soirs.

CONCERTS DE BLIND TOM.—Le jeune pianiste nègre aveugle, Blind Tom, dont nous avons déjà eu plus d'une occasion de parler, donne tous les soirs, depuis lundi, des concerts dans la salle du Temple Maçonnique, rue St. Charles. Les lecteurs et les lectrices de l'*Abeille* connaissent déjà, sans doute, les merveilleuses aptitudes et l'organisation musicale extraordinaires de ce jeune garçon qui a appris seul à jouer du piano, et qui peut répéter tous les airs qu'il attend une seule fois.—Son troisième concert aura lieu ce soir à huit heures, et nous engageons tous ceux qui n'ont pas encore mis à l'épreuve ce phénomène à aller l'entendre. Prix d'entrée, 75 cents; places réservées, une piastre.

THEATRE ST. CHARLES.—Les Martinetti-Ravel ont joué encore, hier soir, devant une salle bien garnie et ont obtenu un grand succès.

Leur troupe de pantomime est une des plus complètes qu'il y ait aux Etats-Unis, et messieurs Paul et Julien Martinetti ont peu d'égaux dans leur genre.

On donnera encore le même spectacle ce soir.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — Madame Bowers a obtenu, hier soir, un succès des plus légitimes dans le grand drame de Marie Antoinette, qui a été écrit expressément pour elle.

Cette artiste a de grandes qualités et elle est parfaitement secondée par l'excellente troupe de l'Académie de Musique.

☞ La maison A. Rochereau & Co., vient de recevoir par le navire Haminga, de Bordeaux, des vins rouge et blanc, et de l'huile d'olive. Voir l'annonce.

BITTER DES ARABES. — Nous ne dirons rien de nouveau en représentant ce bitter comme un des meilleurs qu'on ait jamais fabriqués. Tout le monde le sait. Nous voulons simplement rappeler au public que cette préparation est hygiénique, étant distillée avec des eaux-de-vie tout à fait supérieures, et que sa puissance de réparation sur l'organisme est incomparable. Le Bitter des Arabes a été, en outre, approuvé par l'Académie française de médecine et tout ce que le propriétaire désire c'est que son produit soit soumis en tous lieux à une analyse sévère, afin qu'on puisse dire enfin: On m'en donne pour mon argent et ce bitter est vraiment un élixir merveilleux.

RÉVOLUTION.—Les rateliers que pose M. le Dr. Geo. D. Maloney, rue du Canal No. 150, nous paraissent être en effet d'une perfection équivalant à une révolution complète dans l'art de dentiste, et l'on peut avoir un de ces rateliers, tout posé pour une modique somme de piastres. Ce prix serait très modéré en tout pays et ici il est, par cela même, réellement étonnant. M. Maloney refait aussi les vieux rateliers et garantit son travail. Ce dentiste est pour ainsi dire unique dans sa spécialité et nous nous permettrons de recommander son ministère au public.

C'est aujourd'hui la seule matinée, aux Variétés, où l'on entendra l'aveugle Tom.

Législature de la Louisiane.

Séance du 18 février 1873.

SÉNAT.

La séance est ouverte à une heure moins un quart.

Le président nomme du comité des Institutions charitables, MM. Voorhies, Booth, Campbell, Leonard et Noland.

M. Herron présente un bill demandant une convention spéciale composée de délégués du peuple, pour faire subir quelques changements à la constitution de l'Etat.—Référé au comité judiciaire.

Le Sénat se joint à la Chambre pour procéder à l'élection du sénateur au Congrès.

Une demi-heure après, le Sénat se retire dans sa salle et entre en séance exécutive; à deux heures le Sénat entre en séance publique et s'ajourne au lendemain.

CHAMBRE.

Le bill relatif aux revenus levés pour payer les dépenses éventuelles de l'Etat est adopté par section.

Les deux Chambres se réunissent pour élire le sénateur au Congrès, mais faute de quorum dans le Sénat, l'élection est renvoyée et le Sénat se retire dans sa salle.

Le bill relatif à l'organisation de la milice, passe.

M. Bower donne avis qu'il présentera prochainement une résolution abolissant la place d'asseseur des taxes, et adoptant les rôles d'assesseurs tels qu'ils sont homologués par le Conseil-de-Ville de la Nlle-Orléans.

L'acte prescrivant les devoirs du maire de la Nouvelle-Orléans et des juges de paroisse rélativement à l'éducation des enfants mineurs, dans l'Etat, sans tuteurs ou curateurs, subit une lecture finale.

M. Cox présente une résolution ordonnant au commis aux mandats, d'émettre des certificats d'allocation en faveur du secrétaire de la Chambre et de ses assistants, pour services rendus à l'Etat depuis le commencement de la session régulière.

La Chambre s'ajourne alors à demain.

Pseudo-Législature.

Séance du 18 Février.

SÉNAT.

Une communication de l'enregistreur déclare élus comme sénateurs O. Rey 2d district; R. H. Chadburn, 6me district; Geo. E. Bovee, 7me district; C. E. Murrell, 14me district; J. H. Crawford, 17me district.

Sur motion de M. Harris, les membres désignés sont assermentés comme sénateurs et prennent leurs sièges.

Un message de la Chambre annonce qu'elle a donné son concours au bill du Sénat amendant l'acte de la Compagnie du gaz "Crescent City."

M. Burch appelle le document reçu par le président du Sénat du président du Sénat de la Législature du Peuple. Ce document est relatif aux résolutions de compromis.

Ces résolutions sont lues par le secrétaire sans débats, commentaire ou action.—Après la lecture les rapports des comités sont appelés.

Le comité des impressions fait un rapport favorable sur le substitut au bill établissant des journaux de paroisse dans tout l'Etat.

Rapport favorable sur le bill pour élargir la rivière aux Cannes.

M. Harris—Un bill pour nommer un assistant-avocat-général afin de se passer d'avocats spéciaux. Référé.

Par M. Barber—Un bill pour faire exécuter le bill sur les droits civils envers tous les citoyens. Référé au comité judiciaire.

Par M. Alexander—Un bill rappelant l'acte relatif au port-d'armes cachées. Référé.

Par M. Anderson—Pour augmenter la valeur des warrants émis pour le millage et le *per diem* des membres. Référé.

Par M. Brewster—Une résolution jointe pour que la taxe sur le coton, au lieu d'être remboursée, sera tenue par le Congrès comme un emprunt fait à chaque Etat et pour lequel il sera payé à chaque Etat un intérêt de 5 pour cent par an.

Le bill fixant le salaire du juge de la Cour Supérieure à $6,500 passe.

Le bill pour incorporer l'Association d'Economie et d'Assistance Mutuelle, est mis au calendrier.

Le bill pour confirmer les droits des acquéreurs de biens saisis et vendus pour taxes, est référé au comité judiciaire.

Un bill de secours pour certains citoyens de la Rivière Rouge qui ont payé un assessement excessif, passe par 23 contre 2.

Le Sénat s'ajourne.

CHAMBRE.

M. Montaldo demande que le bill de levée soit mis à l'ordre du jour de demain. Adopté.

M. Young demande la permission de la Chambre pour insérer dans le journal sa protestation contre l'adoption du bill.

M. Demas s'y oppose.

M. Young réplique qu'il a le droit d'enregistrer sa protestation contre quelque bill que ce soit et que l'objection de M. Demas ne fait aucune différence. La Chambre fait droit à la demande de M. Young.

Par M. Benham—Attendu que le bruit court que l'argent a joué un rôle dans l'adoption du bill de la Compagnie du gaz "Crescent City", il est résolu qu'un comité de trois sera chargé de faire des recherches à ce sujet, avec l'autorisation de mander les personnes et d'exiger la remise de tous papiers jugés utiles.

Par M. Williams—Résolution pour que le comité de la bibliothèque d'Etat s'informe le plus tôt possible en vertu de quelle autorité M. Carleton Hunt, un des membres du Bureau des directeurs de la faculté de droit, a pris les clés des deux chambres de l'édifice et en a fait un dortoir pour son neveu et une autre personne, ces clés devant être remises au bibliothécaire d'Etat, leur véritable gardien. La résolution est adoptée.

Rapport favorable est fait sur la résolution demandant au Congrès une allocation pour creuser le bayou Lacombe.

Rapport favorable est fait sur le bill allouant $1500 à John Lewis pour le dommage qu'il a subi quand le gouv. Warmoth fit fermer son local en 1872.

Par M. Demas—Pour incorporer la ville de Combs, dans la paroisse de St-Jean-Baptiste.

Par M. Gair—Pour faire de tous les officiers d'Etat des officiers salariés.

Par M. Murrell—Acte pour empêcher la violation du dimanche et établir une pénalité. Mis au calendrier pour la troisième lecture.

Le bill allouant une somme de $270,000 pour les dépenses de deux chambres du corps législatif, passe.

Quand le bill allouant $12,000 à M. B. Phillips, juge de la paroisse de Grant, pour la perte de bien à lui causée par une multitude furieuse est appelé, plusieurs membres veulent s'esquiver pour briser le *quorum*, mais on les arrête. Cinq ou six membres entrent alors dans le cabinet de l'orateur, mais ils sont dénoncés par M. Young, et l'orateur les ferme sous clé, ce qui fait rire aux éclats toute la chambre. Le sergent d'armes ayant amené d'autres membres, l'appel du rôle est fait et le bill est voté par 38 contre 21. Après quoi la Chambre s'ajourne.

Le *Birmingham Post* annonce que le gouvernement anglais étudie en ce moment la question du rachat des chemins de fer par l'Etat. Il ne serait pas improbable, d'après ce journal, qu'un premier essai fût fait au commencement de l'année prochaine, par l'achat des chemins de fer irlandais; puis, en cas de succès, le gouvernement entamerait des négociations pour l'acquisition des lignes anglaises. Le *Birmingham Post* ne peut indiquer d'une manière précise où en sont les études et le projet, mais il se dit en position d'affirmer que l'enquête préalable est commencée.

LES ARRESTATIONS EN FRANCE.

On lit dans le *Soir*:

On s'est beaucoup entretenu d'arrestations qui ont été opérées par la police; le bruit s'était répandu qu'on était sur les traces de quelque complot dirigé par l'Internationale.

Voici, d'après nos informations, quelques détails sur cette affaire.

Un individu aurait été arrêté pour vol; une perquisition aurait été faite à son domicile; des papiers y ont été trouvés attestant qu'il appartenait à la *Société de l'Internationale*. Les papiers, examinés avec soin par la police, ont fait connaître les noms d'un certain nombre de personnes en rapports avec l'individu inculpé, et ils ont amené l'arrestation d'un grand nombre de personnes à Montmartre.

En outre, trente personnes auraient été arrêtées dans les ateliers du chemin de fer du Nord, et une douzaine dans les ateliers des Omnibus, rue des Poissonniers.

La rue Myrha et la rue Léon ont été gardées, assure-t-on, par la police à leurs extrémités, une partie de la nuit, pendant que des agents procédaient à des arrestations.

Une descente de police aurait eu lieu aussi dans une maison de la rue Poulet.—La personne recherchée n'était pas chez elle, paraît-il.

On assure que toutes ces perquisitions et ces arrestations ont été provoquées par le même motif: affiliation à l'association de l'Internationale.

La *France* dit de son côté:

Nous avons fait connaître, hier, les arrestations opérées à Montmartre; il résulte des renseignements nouveaux que nous réunissons, qu'elles auraient plus d'importance qu'on ne le présumait. D'après une information donnée par l'*Evénement*, elles comprendraient à ce moment cent vingt-deux individus. Nous mentionnons, d'ailleurs, sous toutes réserves, ce chiffre qui nous paraît considérable.

On signale, entre autres, l'arrestation d'environ trente à quarante ouvriers appartenant aux ateliers du chemin de fer du Nord et d'un certain nombre d'ouvriers des ateliers de la Compagnie des omnibus, rue des Poissonniers;—six selon un journal, douze selon un autre,—et un contremaître.

Ces mesures ont toutes pour motif, ainsi que nous le disions, des affiliations à l'Internationale.

—Le *Journal de Valence* signale, du côté de Die, des arrestations relatives à l'Internationale. Il est question de huit ou dix personnes arrêtées, quelques-unes de Crest, un professeur de Privas, un individu condamné à la déportation par le conseil de guerre de Marseille pour participation à la Commune, etc.

On assure, dit le même journal, que les arrestations faites en France, un peu partout, pour affiliation à l'Internationale, ont pour cause première les révélations faites par une femme de Crest arrêtée pour un autre motif.

Le merveilleux Tom, l'aveugle, à la matinée d'aujourd'hui, aux Variétés.

LA MORT DE M. DARU AU JAPON.—La correspondance suivante, adressée de Yeddo au journal le *Temps*, raconte l'accident dont M. Pierre Daru a été victime:

"Un lamentable événement vient de mettre en émoi toute la colonie française au Japon. M. Pierre Daru, secrétaire de la légation de France, s'est noyé, le 3 décembre, en vue des côtes de la baie de Yeddo.

"Il s'était embarqué à Odowara, en compagnie d'un de ses amis, M. Grenet, pour se rendre à la chasse, au bourg d'Ortanai, sur un de ces sampangs japonais dépourvus d'assiette et qui ne peuvent se manœuvrer sûrement qu'à la rame. Huit sindos (marins) moutaient le bateau, qui portait en outre les deux koskais (domestiques) des chasseurs.

"Pour gagner du temps, ils eurent la malheureuse idée de hisser la voile; la mer était assez grosse et l'on avançait lentement, quand, au détour d'un promontoire, un coup de vent emporta la voile; tout le monde se précipita pour la rattraper et le sampang, pris en travers par la lame, capota, la quille en l'air, laissant tomber tout l'équipage à l'eau.

"Chacun nagea vers l'esquif, devenu épave, pour s'y cramponner. M. Grenet ne voyait plus son ami. Il l'aperçut cependant, se débattant au milieu des débris de toute sorte vidés par l'embarcation. Excellent nageur, il n'hésita pas à s'élancer vers lui et fut assez heureux pour le ramener vers le refuge précaire. M. Daru lui dit alors: "Si j'en réchappe, je n'oublierai jamais que je vous dois la vie; mais je suis perdu, je ne sais pas nager!"

"Qu'on juge de leur situation!

"Faisant de vains efforts pour se maintenir sur cette quille roulée par les vagues, obligés de se cramponner à l'épave et sentant leurs muscles paralysés par le froid, et la force les abandonner, M. Daru, blessé à la tête par un aviron qu'il avait heurté dans sa chute, chaque lame leur semblait apporter la mort. Une horrible peut-être s'ecoula dans cette cruelle angoisse, quand une vague, balayant l'épave, emporta à la fois M. Daru, son koskai et l'un des sindos, qui disparurent. A bout de forces, M. Grenet vit avec désespoir s'agiter la main de son malheureux ami; puis lui-même perdit le sentiment de la réalité et ne resta cramponné au bateau submergé que par une sorte d'instinct surhumain.

"Quand il revint à lui il était étendu sur le pont d'une jonque japonaise, qui avait aperçu de loin cette lugubre agonie, et arrivait contre vent et marée, trop tard, hélas! pour arracher à la mort ses victimes."

MORT D'UN INFANT D'ESPAGNE.—On lit dans le *Soir*:

Les obsèques du duc de San Ricardo ont eu lieu cette après-midi à l'église Saint-Honoré de Passy.

Le roi don François d'Assise présidait la cérémonie.

La reine Isabelle, la comtesse Girgenti, les Infantes d'Espagne, le prince Louis de Bourbon, le prince de Beauffremont, le prince de Salm-Kyrbourg, le duc de Rianzares, le comte de Mercy d'Argenteau, le comte Gorowsky, le duc de Sesto, le baron d'Expelta, le duc de Banos, le comte de Fernandina, le comte de Jara, le baron Welsweiller, le comte d'Hane, le docteur Fanvel, le général Reyna, la duchesse de Valence, MM. Cœllo de Portugal, del Per.l, Armand Gonzien, Angel de Miranda, Wilkinson, M. Georges de Vlindworth et un grand nombre d'autres personnes assistaient à la cérémonie.

Les princes d'Orléans, absents de Paris, s'étaient excusés par dépêche.

Pour la première fois depuis quelques années, la reine Isabelle et son époux se trouvaient en présence.

La reine Christine, souffrante, après avoir assisté à la levée du corps, s'est retirée.

LA FUSION.—La rectification suivante a été adressée au *Siècle* par le secrétaire du duc de Nemours:

Monsieur,

Vous rapportez, dans votre numéro du 27, une conversation entre M. le duc de Nemours et M. le général de Maudhuy.

M. le duc de Nemours me charge d'avoir recours à votre obligeance pour obtenir la rectification des paroles qui lui sont attribuées.

Le prince a dit que si la monarchie constitutionnelle devait être établie un jour par la volonté de la nation, l'aîné des princes de la maison de France était à ses yeux le représentant naturel de l'idée monarchique; qu'en tout cas, il ne trouverait pas de compétiteur dans sa famille, que les princes d'Orléans s'étaient souvent déjà exprimés dans un sens analogue.

Quant à la cocarde et au drapeau, le prince, après avoir parlé d'un ouvrage publié, il y a quelques mois sur les drapeaux français, s'est borné à faire remarquer, en s'appuyant sur cet ouvrage, que la France avait souvent changé de drapeau.

Il a ajouté que lui-même et le général de Maudhuy avaient porté tous deux la cocarde blanche avant de porter la cocarde tricolore.

En rappelant cette circonstance, le prince a voulu seulement montrer, par exemple, que lorsqu'une nation changeait de drapeau et de cocarde, ainsi que cela s'est vu de nos jours comme autrefois dans bien des pays, il n'y avait aucun deshonneur, pour qui que ce soit, à se conformer à de tels changements.

Agréez, monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

J. GAUTHIER.

Paris, 26 janvier 1873.

Ce qui résulte clairement de cette explication, c'est que la question est toujours au même point: la fusion n'a pas fait un pas.

DÉCÉDÉE hier à 3 heures A. M., DAME VEUVE ADELAIDE MORANT, née BOUDOUSQUIÉ, à l'âge de 50 ans. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement priés d'assister à son enterrement qui aura lieu AUJOURD'HUI, à 3 heures et demie précises. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue Dauphine, entre Hôpital et Quartier. De la part de ses enfants.

Clergé St. Louis.

Nouvelle-Orléans, 19 février 1873.

Décédé à Bordeaux, le 28 janvier 1873, à l'âge de dix ans, FERNAND GEORGE LACASSAGNE, fils de feue Evelina Bouvillain et de Laurent Lacassagne, de cette ville.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré Jeudi, le 20 courant, à 8 heures du matin, à l'église Ste-Marie (Archevêché), pour le repos de l'âme de feu MIGUEL GANDOLFO. Les parents et amis de la famille sont priés d'y assister.

De la part de la famille.

PAYEZ VOS LICENSES
— OU —
FAITES-LES PAYER

Pendant que vous le pouvez avantageusement en CERTIFICATS DE VILLE.

— Adressez-vous chez —

Mr BRETTE,

14 .... Rue St-Charles 14

De 7 heures du matin à 7 heures du soir.
6 fév—1m—PP

TAPIS ET RIDEAUX.

17 Chartres...A. BROUSSEAU...17 Chartres
IMPORTATEUR ET MARCHAND
En Gros et en Détail
DE TAPIS.
TOILE CIRÉE pour parquet,
NATTES,
STORES,
RIDEAUX Dentelle,
MATÉRIAUX pour Meubles et GARNITURES etc., etc.
16 fév—6t—PP

A.·. L.·. G.·. D.·. G.·. A.·. D.·. L'U.·.

Suprême Conseil de la Louisiane, Orde ab Chao. Deus meumque jus.

Le Sup.·. Cons.·. du R.·. A.·. A.·. E.·. pour l'Etat de la Louisiane, procèdera ce soir à l'installation de la nouvelle Loge La Bienfaisance No 20. Tous les FF.·. sont invités à assister à la cérémonie qui aura lieu à 7 heures P. M. dans le Temple Maç.·. coin St-Pierre et St-Claude. Par mandement du Sup.·. Cons.·.
La Grand Secrétaire HENRY BELF.
18 fév—1t

A.·. L.·. G.·. D.·. G.·. A.·. D.·. L'U.·.

Resp.·. Loge LA BIENFAISANCE No 20, sous la juridiction du Sup.·. Cons.·. pour l'Etat de la Louisiane. Les membres de cette nouvelle Loge sont prévenus que la séance d'installation par le Sup.·. Cons.·. aura lieu ce soir, à 7 heures précises. Ils sont priés d'y être ponctuels. Les Mé.·. de la jurid.·. sont invités à assister à cette cérémonie.
Par mandement du Vén.·.
OSCAR A. GIOVANNI, Secr.·.
19 fév—1

Révolution! Révolution!

LES DENTS!

$30 .... les Rateliers $30

— Prix ordinaire $60 —

LE Dr. GEO. P. MALONEY, au No 150 de la rue du Canal, près de la rue Baronne,

pose des Rateliers à $30,

avec ou sans l'extraction des racines. Il a reçu le premier prix à la Foire d'Etat. Il refait les vieux rateliers et garantit son travail. Les prix sont plus modérés que partout ailleurs. Extraction de dents sans douleur.
16 fév—1m

Vente des Revenus des Marchés.

DÉPARTEMENT DU COMMERCE,
Nlle-Orléans, 17 février 1873.

IL sera vendu, à l'enchère publique, le MERCREDI 26 du courant, à midi, à l'Hôtel de Ville, les revenus des marchés publics pour le mois de mars 1873.

Les adjudicataires devront se conformer à toutes les ordonnances de la ville relatives aux marchés, et auront le privilège de percevoir les revenus conformément à l'ordonnance No 787 telle qu'elle a été amendée.

Les enchérisseurs dont les propositions auront été acceptées devront faire un dépôt de cent cinquante piastres, comptant, pour chaque marché, au moment de la vente, laquelle somme sera déclarée forfaite au profit de la ville dans le cas où les conditions du contrat ne seront pas été remplies. Les paiements devront se faire en monnaie courante.

B. M. TURNBULL,
Administrateur du Commerce.
18 fév—1s 19,20,21,26

CHAMPAGNE
Chs. FARRE
REIMS.

VINS de SILLERY et CABINET, (extra dry.)

En grandes et demi bouteilles, reçu par les derniers arrivages, et à vendre par

Vor. MAIGNAN & F. LABORDE,

Seuls Agents,
Nos 23 & 25 RUE BIENVILLE.
19 fév. au 26 fév PP

Nouvelle-Orléans, 19 février 1873.

Les porteurs de billets du soussigné, échéant après la présente date, sont priés de se faire connaître le plus tôt possible, à mon bureau No 19 de la rue Conti, afin qu'il termine des arrangements dans l'intérêt de ses créanciers.
19 fév—10f
G. SABATHER.

BITTER DES ARABES
Hygiénique Perfectionné.

(BREVETÉ S. G. D. G.)

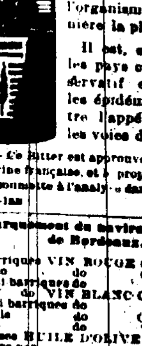

Ce produit, aussi agréable que bienfaisant, extrait de plantes éminemment toniques et vivifiantes, distillées avec des eaux-de-vie de premier choix, est sans contredit l'agent le plus puissant pour réparer l'organisme de la manière la plus immédiate.

Il est, en outre, dans les pays chauds, un préservatif efficace contre les épidémies, fait renaître l'appétit et dégage les voies digestives.

N. B. — Ce Bitter est approuvé par l'Académie de Médecine française, et le propriétaire demande qu'on le soumette à l'analyse dans tous les pays.
19 fév—1an

En débarquement du navire HAMINGJA, de Bordeaux.

40 barriques VIN ROUGE Côte St-Jean,
5 do do Cantenac,
10 demi barriques de do
10 do VIN BLANC Cérons,
20 demi barriques de do
10 barils do Gaulac,
10 do do Tabasac,
80 caisses HUILE D'OLIVE vierge, Duret.
A vendre par A. ROCHEREAU & CO.,
16 et 18 rue St-Louis.
19 fév—2f

CATALOGUES ILLUSTRÉS
— DE —
GRAINES DE LÉGUMES, FLEURS
HERBES ET GAZONS,

En Français, Anglais et Allemand.

ON les envoie gratis, par la poste, à tous ceux qui en demandent.

Nous publions le seul catalogue français (complet) en Amérique.

KERNPSTEBER & CO.,
211, Market Street,
St-Louis, Mo.
18 fév—dtv&tto

GANTS DE PEAU!
GANTS DE PEAU!!

800 PAIRES Gants de Peau à 1, 2 et 3 boutons, dernier genre, des célèbres marques de JOUVIN et autres, renommées tant par la coupe que par l'excellente qualité de la peau, seront vendus au prix remarquable de

60 et 75 cents la paire.

Les personnes désirant profiter d'un véritable bon marché sont priées de se hâter, car les premiers seront les mieux servis.

Chez FAVRO,
222 rue d'Orléans, près Claiborne.
19 fév—2f

CHEAP JOHN!

LES personnes qui désirent économiser cinquante pour cent, en faisant leurs emplettes, devraient aller au magasin de

CHEAP JOHN,

93, rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis.

Vu la dureté des temps, les marchandises seront vendues sans réserve.
18 fév—1m
J. CHESNÉE.

En Débarquement

De la Barque HAMINGIA, de Bordeaux.

80	Bques VIN ROUGE,	Côte de Claires,	
25	do	do	Côte de Bourg,
200	do	do	Castelmoron,
50	do	do	Montferrand,
20 1/2	do	do	do,
25	do	do	Côte de Fronsac,
25 1/2	do	do	do,
35	do	do	Bas Médoc,
25 1/2	do	VIN BLANC,	do,
22 1/2	do	VIN BLANC,	Sauternes,
200	caisses VIN ROUGE,	Ste Eulalie,	
225	do	do	St. Loubès,
300	do	do	Château Terrefort, Gdes et 1/2 Blles
72	do	do	Château Talbot, Gdes et 1/2 Blles,
38	do	do	St. Julien '65, Gdes et 1/2 Blles,
66	do	do	St. Julien '68, Gdes et 1/2 Blles,
72	do	do	Château Dillon, Gdes et 1/2 Blles,
53	do	do	Margaux '65,
56	do	do	do '68,
125	do	VIN BLANC,	Graves,
125	do	do	Sauternes,
250,000	BOUCHONS pointus,		
200,000	do	réguliers,	

Et à vendre par C. CAVAROC & SON,
5 et 7, Exchange Place.
16 fév—2f

Avis.

LES actionnaires du "Southern Shoe Manufacturing Company" de la Nouvelle-Orléans sont priés de se présenter au bureau de GABRIEL PASCAL, président des commissaires liquidateurs de la compagnie, aux Nos. 74 et 76 rue Poydras, pour recevoir leurs dividendes.
Nouvelle-Orléans, 15 février 1873.

G. PASCAL,
A. COUTIN, Commissaires
E. MARQUEZ, Liquidateurs.
15 fév—1m

Les Etrangers et les habitants de la Nouvelle-Orléans qui désirent acheter, à bon marché, des ARTICLES DE FANTAISIE, tels que: GANTS DE PEAU, GARNITURES, DENTELLES, RUBANS, PANIERS, VERRERIE, &c.,

— Doivent aller chez —

GUEBLÉ & NIPPERT

127......RUE DU CANAL......127

Qui liquident leur département de détail et vendent tout leur stock au-dessous du prix coûtant.

— On peut y acheter —

GANTS de PEAU pour dames et enfants à 75 c. de 1 ou 2 boutons, à $1 la paire.
Un joli nouveau CORSET, de Paris, à $1 50.
Leurs célèbres CHEMISES françaises de $20 à $30 la douzaine.

— Avec des rabais semblables sur —

EVENTAILS, BIJOUTERIE,
BOITES à ouvrage fantaisie,
PANIERS, Brosses et Peignes,
PARFUMERIE, Verrerie de Bohème,
VASES en porcelaine, etc.

Nous sommes maintenant les agents exclusifs pour la vente des célèbres PARFUMERIES d'ED. PINAUD, de Paris.

Les produits de cette maison peuvent être achetés aux prix d'importation. 16 fév—2f

Avis.

☞ Ni le capitaine ni les consignataires du navire norvégien "HAMINGJA," capt. Christiansen, de Bordeaux, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du dit navire.

☞ Les consignataires par le navire norvégien HAMINGJA, capt. Christiansen, venant de Bordeaux, sont requis de venir prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée, au premier District, à défaut de quoi elles seront emmagasinées à leurs frais et risques.

Aucune réclamation ne sera valable, si elle n'est faite sur la Levée.

Vor. MAIGNAN & F. LABORDE.
16 fév—M

ANTIDOTE POUR LES MANGEURS D'OPIUM, découvert et composé par une victime. Demandez à W. B. Squire, M. D., Worthington, Greene & Co., Ind., en envoyant le timbre de poste, intitulé: "On opium eating and its cure."
18 fév—1f

EN débarquement du navire "Haminjia", de Bordeaux

[illegible] barriques vin rouge "supérieur"
[illegible] " " blanc "Marsillac"
[illegible] " " " "Sauternes"
[illegible] " " rouge "Cétes"
[illegible] quarts Porto "Paul Emilio Thomas"
[illegible] 1/2 quarts Porto "do do"
[illegible] barils vinaigre de vin blanc "R. Laroque fine"
[illegible] caisses bouteilles vides et paillons,
[illegible] de dames-jeannes à anisette, vides.

A vendre par
Vor. MAIGNAN & F. LABORDE,
Nos 23 et 25, rue Bienville
16 fév—2f

EN débarquement du navire "Haminga," de Bordeaux, et en magasin—

[illegible] barriques VIN ROUGE, "Chateau Bellevue," de P. Saint Pis ainé,
[illegible] barriques VIN ROUGE "Montferrand," de Pierre Bruyere,
[illegible] barriques VIN ROUGE "Chateau Leoland," de Angelde & Co.,
[illegible] caisses BITTER "Secrestat," de H. Secrestat, ainé.

A vendre par J. MANDIN,
[illegible] rue Decatur, (ancienne Vieille Levée.
16 fév—2f

Ordonnance de la Ville.

Le meilleur fondement de gouvernement.
La base du compromis sur toute la ligne.

LEON GODCHAUX,

FABRICANT DE VÊTEMENTS
MARCHAND DE LINGERIE
— Et de —
CHAPEAUX DE MESSIEURS ET DE JEUNES GENS,

81 et 83 ...... Rue du Canal ...... 81 et 83.
213, 215 et 217 de la rue Vieille Levée.

LINGE
CHAPEAUX ET LINGERIE

Sacrifiés, sans égard aux prix coûtants, pour de la monnaie courante. 16 fév—1m

J. H. MARTINSTEIN.

121 ...... ROYALE 121

ENTRE TOULOUSE ET ST-LOUIS.

VIENT de recevoir un grand assortiment d'articles pour le CARNAVAL qui seront vendus à des prix très modérés, tels que:

MASQUES en carton, à tout prix depuis 5 sous
LOUPS en satin à 20 sous,
DOMINOS en satin,
MASQUES en fil de fer,
BELLE TARLATANE blanche à 10 sous la verge,
BELLE TARLATANE couleur à 20 sous la verge,
PERCALES en toutes nuances pour dominos,
CALICO couleur uni pour costumes,
GALONS, FRANGES et ETOILES, dorés et argentés.

Ainsi qu'un grand assortiment d'articles de fantaisie tels que:

Dentelle Si, Dentelle coton, Blonde, Cache-Cols-Canons, Mouchoirs, Gants de peau, Rubans, Tournures, &c.
16 fév—1m

AU BON COIN.

GRANDE BAISSE DE PRIX!

— Vous trouverez des —

Liqueurs de Première Qualité

— Chez —

BENJAMIN BLUM,

Encoignure Chartres et Dumaine,
NOUVELLE-ORLÉANS. 16 fév—1m

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Mme SOPHIE

A l'honneur de prévenir les dames, qu'elle a transféré son domicile du No 152, rue du Canal, au No 11 de la rue Baronne, près Canal, où elle continue la confection des Robes et Modes à des prix excessivement modérés. 16 fév—1m

Avis aux Dames.
JULES DELAUNAY,

260 ...... Rue du Canal 260
Coin Basein.

INVITE les dames et le public à venir visiter son grand et joli assortiment de CHEVEUX en tout genre.

Les Dames seront surprises de la qualité de la marchandise et de son bon marché. 16 fév—1m

Hommes Mariés,
ARRÊTEZ ET RÉFLÉCHISSEZ!
Si vous mouriez demain,

COMMENT vos femmes pourvoiraient-elles à leurs besoins et à ceux de leurs enfants? Le grenier, la cave, la famine et le suicide attendent fréquemment la pauvre veuve dont le triste sort est dû à la négligence de son mari. Si vous vous intéressez au bonheur de vos compagnes et de vos enfants, si vous désirez qu'ils vivent contents et vertueux, achetez leur une des

Célèbres Machines à Coudre de Wilson.

faites pour l'usage des familles et des fabriques. Vous écarterez ainsi les obstacles que rencontreraient vos femmes si vous veniez à mourir. La MACHINE WILSON est celle qu'il faut choisir, car elle coûte moins, elle est mieux faite que les autres, et nous nous engageons, par écrit, à la tenir en bon état

PENDANT CINQ ANS, GRATIS.

Nous donnons les Machines à Coudre à Pacos, et les vendons à des conditions avantageuses.

Pour les détails, s'adresser aux Agents, ou au

WILSON SEWING MACHINE Co.,
No 190 de la rue du Canal.
16 fév—2m Nlle-Orléans, Lne.

PIERRE DUFORT,

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNÈBRES,

A l'honneur d'informer le public que le 1er mars prochain, son établissement sera transféré du No 12 de la rue St. Louis au No 240 de la rue Royale, entre les rues St. Philippe et Ursulines. Il se charge des enterrements de toute classe. On trouve chez lui, à toute heure du jour et de la nuit, des voitures pour mariage, soirées, cérémonies, etc. Le corbillard de 1ère classe, venant de la fabrique Crane, Breed & Co, de Cincinnati, que tout le monde a pu admirer dans plusieurs enterrements, lui appartient. 16 fév—2m

Avis aux personnes payant Licences de Ville et d'Etat.

JE me charge du paiement des LICENCES de ville, en allouant un fort ESCOMPTE, et j'engage les personnes qui en ont à payer, de le faire le plus tôt possible, afin de jouir du bénéfice de la dépréciation actuelle des certificats recevables pour Licences.
16 fév—2f PP
E. NAUTRÉ,
No 79, rue Bienville.

ECOLE DE DANSE
DU PROFESSEUR ANGELINA.
Au No 170, rue du Canal.

LE Prof. ANGELINA annonce au public et à ses amis qu'il enseigne, outre le cotillon allemand et autres danses, la véritable BOSTON WALTZ.

Jours et heures des leçons.—Pour les dames, les MARDIS, les JEUDIS et les SAMEDIS, de midi à 3 heures.—Pour les messieurs, tous les jours (le samedi et le dimanche excepté) de 7 à 9 heures du soir. Pour les enfants, les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, de 3 à 7 heures du soir.
16 fév—2m

Demande.

ON demande, pour faire un travail agréable et facile, deux femmes ayant de bonnes manières et de 25 ans. S'adresser de 9 à 11 heures du matin et de 5 à 7 heures du soir, aux bureaux de la Compagnie de "Wood Sewing Machine," No 287 de la rue du Canal.

Demande.

UNE bonne CUISINIÈRE trouvera de l'emploi en s'adressant immédiatement, rue Bourbon, No 134, entre St-Pierre et Toulouse. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations.

Aux Habitants de la ville et de la campagne.

GRANDE RÉDUCTION de PRIX
AU
MAGASIN DE VARIÉTÉS
COIN ST. LOUIS ET ROYALE.
Face à l'Hôtel St-Louis.

BRICE SEMBRE,

A PARTIR D'AUJOURD'HUI, vendra, à grand sacrifice, tout son stock de MARCHANDISES FRANÇAISES, comprenant—

MERCERIE de Paris, Franges soie noire, Guipures, Dentelles, Boutons de toutes sortes, Corsets français, Manchons, Fourrures, Mouchoirs pour dames, unis et brodés; Soies à coudre, Canevas, Coton pour crochet, Bas pour femmes et Elastics.

Grand choix de GANTS DE PEAU.

BIJOUTERIE JAIS, Eventails pour soirées et Mariages, Rubans, Cravates de dames, etc., etc.

Les Messieurs trouveront toujours chez lui un assortiment complet de CHEMISES FRANÇAISES blanches et couleur, Cols toile, Chaussettes, Gants de peau, Caleçons, Mouchoirs, Bretelles de Lyon, Peignes, Brosserie.

Grande variété de Cravates, Porte-Monnaie, CANNES et PARAPLUIES.

PARFUMERIE française garantie.

PANIERS ordinaires, Paniers fins.

JOUETS d'enfants, Voitures, Vélocipèdes, vendus à prix coûtant.

Pour Bals—MASQUES soie, Masques fil de fer, Perles dorées, Perles blanches, Perles couleur.

GANTS blancs bon marché.

Grande spécialité d'EN-TOUT-CAS, DEMI-PARASOLS.

NOTA.—Ombrelles réparées et faites sur commande.
25 janv—3mPP

J. LEVOIS & JAMISON,

126 ...... RUE DU CANAL 126

REÇOIVENT tous les jours d'Europe et de New York, leur stock de MARCHANDISES SÈCHES pour la saison du Printemps. Ces marchandises, qui seront vendues à des prix aussi bas que partout ailleurs, sur même place, comprennent:

TOILES irlandaises imprimées,
BATISTE imprimée,
GRENADINE Si,
GRENADINE soie et laine,
ALPACAS et MOZAMBIQUES couleurs,
INDIENNES françaises, anglaises et américaines,
COLS, et PARURES en toile et en dentelle,
MANCHETTES, MOUCHOIRS, etc.
GANTS DE PEAU, DE JOUVIN, à $1 50 la paire.

Les étrangers en visite dans notre ville sont invités à venir examiner notre stock avant d'acheter ailleurs.

J. LEVOIS & JAMISON,
Au No 126 de la Rue du Canal.
16 fév—2f—PP

Vente pour cause de départ.

P. DEJAN,

Coin des rues Quartier et Dauphine.

QUITTANT les affaires, vendra son MAGNIFIQUE ASSORTIMENT DE MEUBLES à 25 pour cent au-dessous des prix coûtants. Meubles de chambres à coucher complets, en acajou, en noyer et en bois de rose depuis $100 jusqu'à $300. Salons en acajou à Médaillon, en Rose, en noyer, etc., depuis $0 jusqu'à 125 piastres. Le public est invité à venir visiter ses magasins afin de profiter des Grands avantages que j'offre et que l'on chercherait vainement ailleurs.
15nov—1 an

Avis Médical Important.

Le Dr E. de F. CURTIS,

auteur de "Manhood," — essais sur le mariage, &c.

A l'honneur d'annoncer à ses clients du Sud qu'un cas important l'a appelé à la Nouvelle-Orléans et qu'il y restera un mois. Il peut être consulté

Au No 9 de la rue des Remparts, entre Canal et Douane,

tous les jours, de 10 heures du matin, à 2 heures de l'après-midi et de 6 à 8 heures du soir; les dimanches, de 11 à 2 heures.

Il a consacré vingt ans au traitement des MALADIES NERVEUSES PROVENANT DE LA DÉBILITÉ PHYSIQUE, DE L'ÉPUISEMENT, DES ABUS ET D'AUTRES AFFECTIONS.

Il s'adresse particulièrement aux personnes qui ont été les victimes des charlatans et auxquelles ceux-ci ont fait plus de mal que de bien. La médecine, comme toutes les autres sciences, est progressive et découvre, chaque année, de puissants remèdes.

Le traitement du Dr E. de F. CURTIS est tel que non seulement il soulage sur-le-champ, mais qu'il assure une guérison radicale.

Le "Médical Times" s'exprime ainsi: Le système du Dr E. de F. Curtis, résultat de vingt années de pratique heureuse, diffère de tous les autres et se recommande par le succès. Il offre au malade la seule source de soulagement. Bien des cas déclarés incurables ont cédé aux remèdes du docteur.

MANHOOD. (Virilité.)
(Deux cents éditions.)

Ouvrage revu et corrigé par E. de F. Curtis, M. D. F. R. C. S., &c.

Ancien chirurgien des contingents-tures.

C'est un essai sur la cause et la guérison d'un déclin prématuré. L'erreur y explique comment on perd et comment on recouvre la santé. Il y indique les obstacles au mariage, le traitement que nécessite l'absence de vitalité, &c., il y donne en fin le fruit de vingt ans de pratique et de succès.

CURTIS ON MANHOOD.—De la virilité, par Curtis.—Il n'est personne, dans la société qui ne tire de votre l'utilité de cet ouvrage.—Times de Londres.

CURTIS ON MANHOOD.—Les jeunes gens devraient lire cet ouvrage pour s'instruire et les malades pour se guérir. Il ne peut faire de mal à personne.—Gazette médicale de Londres.

Prix: 50 cents, par la poste. S'adresser à l'auteur, le Dr. E. de F. CURTIS, No 9 de la rue des Remparts, Nouvelle-Orléans.

Le Dr. Curtis insiste encore auprès des malades qui lui ont écrit, sur la nécessité d'une entrevue. Il ne quitte jamais les clients de son endroit et ne peut rester plus d'un mois à la Nouvelle-Orléans.
3janv—1m—PP

SECOND ETAT SEMI-ANNUEL
— DE LA —
BANQUE
NATIONALE MUTUELLE
— DE LA —
NOUVELLE-ORLÉANS,
166, RUE DU CANAL,

A la Clôture des Affaires, Mardi, 31 Décembre 1872.

ACTIF.

En caisse, monnaie courante	$ 732,746 45
En caisse, or	104,372 30
Prêts et escompte	1,069,361 05
Bonds des Etats-Unis, garantissant la circulation	463,000 00
Autres actions, bonds et hypothèques	3,000 00
Dû par les agents de réserve et d'achat	261,367 14
Dû par d'autres banques et banquiers	10,019 30
Propriétés foncières	7,670 00
Meubles et installations	16,264 61
Primes sur les bonds des Etats-Unis	73,367 50
Primes sur l'or	1,208 51
	$2,732,376 94

PASSIF.

Capital payé	$ 300,000 00
Surplus	30,683 75
Circulation	433,000 00
Dividendes non réclamés	390 84
Dépôts individuels	1,746,446 97
Profits et pertes	45,466 06
	$2,732,376 94

TOUS LES DÉPOSANTS PARTICIPENT AUX BÉNÉFICES.

Deuxième Dividende Semi-Annuel,
Déclaré le 31 Décembre 1872.

6 1/2 pour cent aux actionnaires,
1 1/2 pour cent aux déposants.

PAUL FOURCHY, Président.
ALBERT BALDWIN, Vice-Président.
JOSEPH MITCHELL, Caissier.

Directeurs:

P. MASPERO, JNO. T. HARDIE,
JNO. D. COBB, CHS. LAFITTE,
ADOLPHE MEYER, P. POURSINE,
ALBERT BALDWIN, PAUL FOURCHY,
ERNEST MILTENBERGER.
10 janv—3m—PP

H. CLOSTERMANN — JPH BAYLE

CLOSTERMANN
— & —
BAYLE,

IMPORTATEURS DE
Marchandises françaises, anglaises et allemandes.

La maison la plus ancienne à la Nouvelle-Orléans dans le commerce des "Notions" dont elle fait une spécialité.

L'un des associés est constamment en Europe pour y faire des achats; cela donne à la maison des avantages tels qu'elle défie toute concurrence.
[illegible]—3m—PP

J. A. D'HÉMÉCOURT.

CONFISERIE

à Avec une Usine à vapeur.

J. A. D'HÉMÉCOURT,

SUCCESSEUR DE H. TURPIN,

93 ... Rue Vieille-Levée ... 93

GRANDE
Fabrique de Candi.

CANDIS EN BATONS (Médaillés avec Premium au Louisiana State Fair),
GOMMES, DRAGÉES, LOZENGES, etc.,
CHOCOLATS.

Importation directe d'Articles pour Confiseurs. GATEAUX.

Agence "DES FEUX D'ARTIFICES" du célèbre H. P. Diehl,
TORPEDOES ET FIRE CRACKERS.
16 janv—6f

ASSURANCE.

LOUISIANA EQUITABLE LIFE
Insurance Company,

A laquelle l'Etat de la Louisiane a donné une charte.

Bureau au coin des rues Carondelet et Gravier.

LES personnes qui désirent s'assurer sont informées que cette Compagnie émet des polices d'assurance de la vie, sur tous les plans approuvés, à aussi bas prix qu'aucune autre compagnie. Aucune police n'est forfaite. Les pertes sont déterminées et réglées avec promptitude et libéralité.

1 déc—3mPP
JAMES H. LOW,
Président.

Avis Important aux Dames.

DANS le but de clore notre stock de CHAPEAUX D'HIVER, nous offrons le grand avantage de les faire GARNIR par notre modiste sans prix extra.

LOUIS GEO. ASBURY,
Articles de Modes et de Fantaisie,
61 rue Royale..61
24 jan—1m

Association d'Assurances Mutuelles
— DE LA —
Nouvelle-Orléans.
Bureau, 162, rue du Canal.

QUATRIÈME ÉTAT TRIMESTRIEL.
— 1872. —

Conformément à sa charte, l'Association d'Assurances Mutuelles de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires, pour le quatrième trimestre de 1872, expiré le 31 décembre 1872.

Primes d'incendie	$317,186 65	
" maritimes	154,358 18	
" de rivières	78,929 91	550,473 94
En moins — primes non expirées	$235,929 14	
Primes remboursées	1,401 15	237,330 29
Primes nettes acquises		$313,143 65
Pertes par les incendies	$21,357 87	
" sur les mers	34,923 31	
" sur les rivières	6,081 10	
Réservé pour pertes non réglées	107,500	
	$169,861 98	
Réassurances	13,573 98	
Compte des dépenses	15,898 15	
Réfaction (rebate)	3,764 95	
Profits et pertes	1,038 32	
En plus — 2 1/2 pour cent d'intérêt pour le quatrième trimestre sur le capital payé	22,69	
En moins: Escompte et intérêt	17,871 91	
	4,831 01	
		210,986 32
Bénéfices nets		102,396 73

— ACTIF —

Balance due sur Stock-notes	$92,782 94
En caisse	117,615 08
Billets et effets à recevoir	479,389 57
Actions et Bonds	133,752 88
Propriétés foncières	109,304 69
Primes en voie de collection	7,886 03
Assessement de 65 pour cent sur $922,175,99	129,364 39
Compte suspendu	50 00
Total	$1,169,849 57

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de l'Association d'Assurances Mutuelles de la Nlle-Orléans.

C. CAVAROC,
Président.

G. LANAUX,
Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce septième jour de janvier 1873.

G. LE GARDEUR, Notaire public.

RÉCAPITULATION
DES QUATRE TRIMESTRES DE 1872.

Primes sur les incendies	$539,790 83	
Primes sur la marine	374,513 89	
Primes sur les rivières	208,081 95	$1,122,386 37
Primes non expirées	235,929 14	
Primes rendues	3,349 18	239,278 32
Primes nettes acquises en 1872		$883,117 25
Pertes, dépenses, réassurances, réfaction (rebate), etc.		
Premier quartier	$169,147 50	
Second do	116,132 43	
Troisième do	79,365 81	
Quatrième do	210,936 32	369,584 36
Profit net de 1872		$513,532 89

PROFITS ALLOUÉS AUX ACTIONNAIRES.

Premier trimestre de 1872, 25 pour cent sur les primes et 2 1/2 pour cent sur l'action.

Deuxième trimestre de 1872, 35 pour cent sur les primes, et 2 1/2 pour cent sur l'action.

Troisième trimestre de 1872, 30 pour cent sur les primes, et 2 1/2 pour cent sur l'action.

Quatrième trimestre de 1872, 25 pour cent sur les primes, et 2 1/2 pour cent sur l'action.

A un meeting spécial du Board des Directeurs, qui a eu lieu ce jour, il a été résolu, conformément à l'article Sept de la Charte, de recouvrer immédiatement des actionnaires, un assessement de 65 pour cent sur le montant net des primes acquises pendant le quatrième trimestre de 1872, sujet à assessement, s'élevant à $901,175 99; et il a été également résolu de payer aux actionnaires, sur demande, un intérêt trimestriel de 2 1/2 pour cent sur le montant du capital payé.

C. CAVAROC, Président.
G. LANAUX, Secrétaire.

— DIRECTEURS —

Chs. Cavaroc, Arthur Poincy,
Chs. De Ruyter, J. Eglé,
Leon Haas, Jr., F. S. Wiltz,
E. F. Mioton, Léon Queyrouze,
Wm. Agar, John Rocchi,
S. Cambon, J. B. Levert.
8 janv—3m PP

J. SAGET, Armurier,

136 ...... Rue de Chartres 136

Chambardes de fusil, bien connues, de sa fabrique. Capsules françaises, G. D. & F. T., 1ère qualité, Cartouches et Cartouchières anglaises E. K. Un lot de Revolvers [illegible].

SAGET.

GRANDE FABRIQUE
DE
CANDI
DE
NORMAN & REISS

121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.

RUE VIEILLE-LEVÉE

Ils y fabriquent constamment

Du Candi en gros et en petits bâtons,
Toute espèce de Candis à la crème,
Toute espèce de Candis nougats,
Candi blanc,
Candi amer (Horehound),
Candi cuivré,
Candi dur,
Popping Corn américains,
Pâte de jujube,
Toute espèce de Chocolats,
Gommes,
Bonbons fins;

Et tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE.
Toute espèce de GATEAUX
crus et de plus.
GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai.

Ils importent toutes sortes d'Articles ETRANGERS, tels que
Boîtes de fantaisie,
Ornements de toutes grandeurs,
Feuilles de pâte de gomme,
Feuilles d'or et argent,
Toute espèce de roses,
Fleurs de toute sortes,
Cornes d'abondance,
Sucs de fantaisie,
Papier dentelle, etc.
Qu'ils vendront au plus bas prix du marché.

NORMAN & REISS. — Nos. 121 & 123 rue de la Vieille - Levée.

RUE VIEILLE-LEVÉE:

FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c.

Fire Works!

ROMAN CANDLES,
SKY ROCKETS,
PIN WHEELS,
SCROLL WHEELS,
SAXON WHEELS,
VERTICAL WHEELS,
SERPENTS,
TRIANGLES,
BLUE LIGHTS,
FLYING PIGEONS,
TOURBILLONS,
FIRE CRACKERS.

PRIZE BOXES.

BON TON, SANTA CLAUS
NOVELTIES, SHOO FLY
CASH PRIZE BOX, LITTLE SHOO FLY.

A vendre par
NORMAN & REISS,
Seuls Agents,
Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.
1er oct. 1872—1an PP

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 18 FÉVRIER—CLASSE No 41.

54	26	25	64	13	14	69	41	45	66	35	62	21

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement sous la surveillance de la Compagnie.

En témoignage de quoi nous apposons notre signature. Nouvelle-Orléans, Louisiane, ce 18 Février 1873.

[illegible], Commissaires.

☞ Méfiez-vous des fausses Loteries.

Faïence! Porcelaine!
Verrerie et Articles de Ménage,
à des prix raisonnables.

E. F. MIOTON,

47 ...... RUE ROYALE 47

AYANT, en ce moment, un stock important et varié de Faïence, de Porcelaine et d'Articles de Ménage, offre de l'écouler à des prix très raisonnables et basés sur l'état actuel des affaires.

Il invite les marchands de la campagne, ainsi que le public à venir visiter son magasin avant d'acheter ailleurs.

R. B. MANNION

29 ...... RUE CARONDELET 29
—Nouvelle-Orléans—

EMET des lettres de crédit pour voyageurs sur

MM. N. M. Rothschild & Sons ...... Londres,
" De Rothschild Frères ...... Paris
" S. M. de Rothschild ...... Vienne,
" M. A. de Rothschild & Sons ...... Frankfort

et tous leurs correspondants.
31janv—3m PP

LOUIS GRUNEWALD,

Au No 129 de la rue du Canal (Bâtisse Touro du Sud.

LE plus grand magasin de piano et de musique du Sud.

Instruments de musique en gros et en détail. Seul agent des fabriques de pianos de Steinway, Knabe et Haines. Dépôt pour la vente en gros des pianos de Pleyel, Blacher et Westerplayer. Agence pour la vente en gros des orgues de Mason & Hamlin et Trayser. Importation directe d'instruments de musique, cordes, etc.
25janv—1mPP

Sucres, Mélasses et Sirops.

SUCRES RAFFINÉS—Sucre en pains, coupés, Sucres en morceaux et sucre en poudre.
A. THOMSON & CO.,
No 84 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP—"Golden Syrup" article supérieur et pur de la Louisiane, provenant de la Raffinerie Crescent City.
A. THOMSON & CO.,
No 84 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP ET MÉLASSE RAFFINÉS—provenant de la Raffinerie Crescent City, marques "Orleans Louisiana," "Magnolia" "Pelican."
A. THOMSON & CO.,
No 84 de la rue Tchoupitoulas.

MÉLASSE DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de mélasses d'habitation, en barils, demi-barils et barils.
A. THOMSON & CO.,
No 84 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRE CLARIFIÉ de différentes qualités blanc et jaune, en boucauts et barils.
A. THOMSON & CO.,
No 84 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRE DE LA LOUISIANE — Différentes qualités de Sucre d'habitation en boucauts et barils.
A. THOMSON & CO.,
No 84 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES ETRANGERS—de Cuba, de Demerara, et de Porto-Rico, en boucauts et en caisses.
A. THOMSON & CO.,
No 84 de la rue Tchoupitoulas.
5 oct—1 an

CONFISERIE
ADOLPHE LEMANNE,

207 ...... Chartres Street 207

Entre Dumaine et Ste. Anne.

2 Diplômes, 1 Certificat à la Foire d'Etat de la Louisiane 1872.

SPÉCIALITÉS pour Nougats montés, Gâteaux et Pyramides pour Mariages.

Bonbons fins assortis, Fruits du pays et glacés, Boîtes, Sacs et Cornets pour baptêmes.

Se charge de toutes les commandes aux prix les plus modérés.
23 janv—1 an

DENTISTES.

Le Dr. Charles T. Kells,

DENTISTE.

Cabinet et domicile, No 34, rue Dauphine, deuxième maison après la rue du Canal.

Extraction des dents sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote.
[illegible] PPMoJ.R.

J. A. GASADAVANT, D. D. S.

CHIRURGIEN-DENTISTE.

No. 1, rue Rampart, Encoignure Canal,

CONTINUE à exécuter toutes les opérations dans l'art du Dentiste d'après les méthodes les plus perfectionnées, et aux conditions les plus libérales. Extraction des dents sans douleur avec le chloroforme.

Consultations en Anglais, en Français et en Espagnol. 5 nov 6f

NOUS DÉSIRONS QUE CHACUN se rende au Temple de Musique de BLACKMAR, No 201 de la rue du Canal, et s'assure qu'ayant le plus grand magasin de PIANOS de la Nouvelle-Orléans, le plus faible loyer et le moins de frais, BLACKMAR vend les meilleurs pianos à des conditions plus avantageuses et à plus bas prix que toute autre maison.